



INSCRIPTION A L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Coût d'inscription à la formation du permis de chasser :

- 60 € pour les candidats majeurs
- 40 € pour les candidats mineurs au moment de l'inscription.

Ce montant est à régler à la FDC88.

Conditions d'inscription aux formations et à l'examen du permis de chasser :

- Avoir au minimum 15 ans,
- La FDC88 prendra en compte les inscriptions à l'examen du permis de chasser par ordre chronologique d'arrivée des dossiers d'inscription complets et dans la limite des places disponibles,
- Vous serez convié(e) à participer à une formation théorique ainsi qu'à deux demi-journées de formation pratique organisées par la FDC88. Un courrier précisant le jour et l'heure de ces séances obligatoires vous parviendra dans les meilleurs délais afin que vous puissiez prendre vos dispositions,
- Vous avez la possibilité de vous inscrire à une formation théorique complémentaire, facultative (payante) d'une soirée pour réviser l'ensemble des questions de l'examen théorique.
- Vous serez ensuite convoqué(e) par l'Office Français de la Biodiversité pour passer l'examen du permis de chasser,
- En cas d'absence non justifiée aux formations ou à l'examen, vous devrez vous réinscrire (dossier complet + règlement).
- Seuls les cas de force majeure seront recevables pour justifier de votre absence après en avoir prévenu la FDC88.
- **En cas d'échec à l'examen du permis de chasser**, le candidat devra régler 25€ à l'ordre de la FDC88 pour se réinscrire.

Merci de bien vouloir :



- **Respecter impérativement** les cadres pour les signatures du Cerfa n°13945*05 « demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser »,
- **Veiller à ce que le certificat médical soit daté de moins de deux mois au jour de votre inscription (date renseignée sur le dossier),**
- **Compléter sans rature et vérifier minutieusement** votre dossier d'inscription avant de le transmettre à l'adresse suivante :

Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges
21 Allée des Chênes – ZI La Voivre
BP 31043 88051 EPINAL Cedex 9



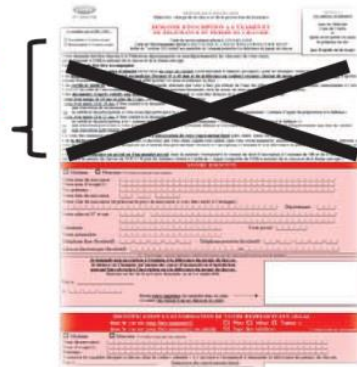
Pour bien vous inscrire à l'examen du permis de chasser :



SUIVEZ la procédure élaborée par votre Fédération :



NE SUIVEZ PAS ce qui est écrit dans le 1^{er} cadre du cerja N°13945*04



Les éléments nécessaires à fournir pour compléter votre inscription à l'examen du permis de chasser...		...selon votre âge !			
		- de 16 ans	16 à 18 ans	18 à 25 ans	+ de 25 ans
Cerfa n° 13945*05 : Demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser	au RECTO : Votre identité	✓	✓	✓	✓
	au RECTO : Autorisation du représentant légal signée	✓	✓		
	au VERSO : Certificat médical datant de moins de 2 mois	✓	✓	✓	✓
La photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)		✓	✓	✓	✓
Deux photos d'identité <u>normalisées</u> , datant de moins de 6 mois et identiques (portez vos nom et prénoms au dos)		✓	✓	✓	✓
L'attestation de recensement ou de participation à la « journée défense et citoyenneté »			✓		
L'attestation de participation à la « journée défense et citoyenneté »				✓	
Règlement de 40 € (chèque libellé à l'ordre de la FDC88 ou CB/espèces à l'accueil de la FDC88)		✓	✓		
Règlement de 60 € (chèque libellé à l'ordre de la FDC88 ou CB/espèces à l'accueil de la FDC88)				✓	✓

Nous vous souhaitons un bon apprentissage et nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement !



Nous vous recommandons d'acquérir le manuel de préparation à l'examen du permis de chasser. Il est disponible au siège de la FDC88 au **prix préférentiel de 10€** (50 % du prix public), ou vous pouvez le commander en cochant la case ci-dessous (+ 5€ de frais de port). Vous pouvez également vous inscrire à la formation théorique complémentaire au tarif de 10€.

Je souhaite passer commande d'un manuel de préparation à l'examen au tarif de **15€** que j'ajoute à mon règlement.

Je souhaite m'inscrire à la Formation Théorique complémentaire au tarif de **10€** que j'ajoute à mon règlement.



N° 13945*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L. 423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande : une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Votre nom de naissance, Votre nom d'usage(1), Vos prénoms, Votre date de naissance, Votre ville de naissance, Département, Votre adresse N° et rue, Commune, Code postal, Votre nationalité, Téléphone fixe, téléphone portable, Adresse électronique.

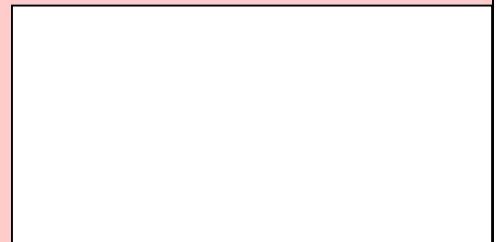
(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :



IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for representative identification: Nom de naissance, Nom d'usage(1), Prénoms

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le



(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

